

J'aurais aussi aimé parler du grave problème qui sévit dans ma région, c'est à dire du problème qui intéresse des centaines d'ouvriers de la ville de Montmagny. En effet, tout le monde sait que la fermeture de l'usine Chemcell Ltée, le 1^{er} octobre 1971, causera des dommages considérables à cette région. Si cela se réalise, ce sera la catastrophe économique et sociale dans cette région.

Nous vivons dans une région désavantagée et je demande de nouveau, avec beaucoup d'instance, au gouvernement de bien penser à toutes ces familles dont la patrie est Montmagny, qui vivent dans cette région depuis de nombreuses années; ils ont là des parents, des amis, des habitudes de vie, qu'il faut éviter de mettre en péril. Un certain nombre de travailleurs de cette usine ont un certain âge et il sera difficile de les recycler pour en faire des mineurs, alors que les mineurs perdent leurs emplois en raison de la fermeture de plusieurs mines.

Bref, je demande, en vertu du principe de la société juste, que tous les efforts soient faits, à Montmagny, de façon à permettre à toutes les familles qui y sont fixées, qui ont une maison, de pouvoir la conserver et de continuer à travailler dans un milieu qu'elles aiment et qu'elles chérissent.

Monsieur l'Orateur, les raisons qui ont justifié la motion de blâme que j'ai eu l'honneur de proposer sont nombreuses. J'aurais bien aimé, à l'occasion de ce débat, parler du droit de propriété qui est sacré, qui est inné pour l'individu. J'aurais également aimé parler de la grandeur du travail. J'aurais aimé dire que le travail est une bénédiction et non une malédiction. J'aurais aimé développer tous ces sujets qui sont d'un intérêt général, afin de faire part à la population que les représentants du peuple, s'ils reconnaissent les droits de la population, ont également le courage de parler des devoirs qui leur incombent et, en même temps, des obligations qui incombent à la population.

On nous fait souvent le reproche de critiquer sans jamais faire de suggestions. Monsieur l'Orateur, nous avons souvent à la Chambre fait des suggestions. Au cours de mon discours, j'ai fait des suggestions réalisables, des suggestions qui, si elles étaient mises en pratique, aideraient véritablement à solutionner plusieurs problèmes et à rendre praticable le chemin qui nous conduira à la société juste.

En terminant, je voudrais faire une dernière suggestion. Je ne voudrais pas que les honorables ministres me jugent trop sévèrement, mais je voudrais dire ceci: Pour réaliser cet objectif, il faudra, de toute façon, «prendre le taureau par les cornes», faire face à la situation, afin que les maîtres de la finance deviennent les serviteurs de la société et ne soient pas les maîtres du gouvernement. Si le gouvernement se sent gêné dans ce travail, qu'il cède sa place à d'autres, et on fera le «job».

• (12.20 p.m.)

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, je dois féliciter l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), mon homonyme, de faire de nouveau allusion à cette société juste dont on a fait état, au début de la présente session, quoique nous n'en ayons pas trop entendu parler aujourd'hui. Au fait, nous avons plutôt entendu une dissertation philosophique sur les droits et les responsabilités.

[M. Lambert.]

On a fait certaines propositions anodines, mais je dois dire que j'ai trouvé cela un peu étrange. Nous n'avons jamais connu cela auparavant, dans la philosophie créditiste. Nous avons entendu tout au plus un soupçon de thèse selon laquelle chacun doit recevoir selon ses besoins, et produire selon ses capacités. Est-ce là la base de la philosophie créditiste? Au fait je ne vois pas autre chose dans le discours de l'honorable député de Bellechasse.

M. Lambert (Bellechasse): Il faudra qu'on relise mon discours.

L'hon. M. Lambert: Le député a bien dit que chacun devait recevoir selon ses besoins. Par ailleurs, de quelle façon produira-t-il?

Examinons la motion proposée. Il faut bien se rappeler que lors du premier débat tenu cette année, le chef de l'opposition (M. Stanfield) avait présenté une motion à l'effet que la Chambre regrettait infiniment qu'à la suite de l'indécision et des faillites du cabinet, la société juste était maintenant un idéal très lointain.

Aujourd'hui, on reproche au gouvernement «d'avoir négligé d'instituer la société juste au Canada, telle que promise». Par la suite, on indique de quelle façon on devrait procéder. Malheureusement, je n'ai pas entendu trop parler de l'augmentation de l'exemption de base sur le revenu des particuliers. Il se pourrait bien que les collègues de l'honorable député le feroient. Après tout, c'est l'honorable député de Bellechasse qui a proposé la motion.

Ensuite, on n'a pas entendu parler de la suppression de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, bien que, à mon avis, il soit assez difficile de relier cela à la société juste.

J'aurais bien aimé connaître l'opinion du député sur le revenu annuel garanti. Sans doute que ses collègues pourront nous instruire ou nous illuminer sur ce sujet.

M. Réal Caouette: Nous vous animerons!

L'hon. M. Lambert: Je dirais plutôt «illuminer»!

D'autre part, examinons les propos du député, car je ne veux pas en revenir à la motion de blâme du mois d'octobre, puisque cela m'est interdit par le Règlement.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, il sera toutefois intéressant de voir la tournure que prendra ce débat et de constater si le député de Bellechasse aura alors prononcé son discours sur le budget, vu ce que nous avons entendu à propos de sa circonscription. Quoi qu'il en soit, je mets le député et ses collègues au défi d'expliquer les arguments de leur mouvement à propos de la philosophie que renferme son discours, à savoir que, dans une société juste, chacun reçoit dans la mesure de ses besoins et chacun produit selon ses capacités et volontés. Je me demande s'il y a un député qui oserait mettre de l'avant pareille philosophie. Elle est tout à fait impossible à réaliser vu notre système économique et notre régime de gouvernement; en outre, elle ne saurait provoquer l'avancement de notre société. Je ne sais pas qu'il y ait sur notre planète une société qui s'appuie sur ces principes. Je suppose que